

FFJM – Quarts de finales scolaires – Collège, école secondaire

Catégories C1 (8^e et 9^e années Harmos), C2 (10^e et 11^e années Harmos)



29^eme

Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques

Pour la Suisse :

FSJM

EPS Prilly

Case postale 91

1008 Prilly

Tél. : 021 557 99 55

Courriel : fsjm@hispeed.ch

Site internet : <http://fsjm.ch/>

Dossier de participation (2014-2015)

Ce dossier est consacré aux quarts de finale scolaires du vingt-neuvième championnat FFJM. Ce concours est destiné aux écoliers et aux adultes. Il réunit chaque année une douzaine de pays. En Suisse, l'an dernier environ 15'000 élèves y ont participé, 58 d'entre eux ont accédé à la grande finale de Paris.

Dans ce dossier vous trouverez

- des précisions sur le déroulement du championnat,
- les instructions pour l'inscription.
- les sujets des quarts de finale et les réponses (veillez à la confidentialité),

Sur notre site internet vous trouverez

- des informations complémentaires sur le championnat,
- des modèles de fichiers pour l'inscription de votre école.

Nous vous remercions pour votre intérêt et sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

COMMENT ORGANISER DES QUARTS DE FINALE

LES PARTICIPANTS

Tous les élèves de votre école peuvent disputer les quarts de finale scolaires.

Un élève qui ne pourrait pas participer à des quarts de finale scolaires peut concourir via les quarts de finale individuels en demandant l'épreuve à la FSJM (Fédération Suisse des Jeux Mathématiques).

LES CATÉGORIES

C1 : élèves de 8^e et 9^e années Harmos

C2 : élèves de 10^e et 11^e années Harmos

LE CALENDRIER

Phase 1 quarts de finale jusqu'au 15 janvier 2015

Phase 2 demi-finales régionales le samedi 21 mars 2015

Phase 3 finale suisse le samedi 2 mai 2015

Phase 4 finale internationale fin août 2015 à Paris.

LES MODALITÉS

Pour les quarts de finale, elles sont librement définies par l'organisateur du championnat dans l'établissement scolaire : date, choix parmi les problèmes que nous vous proposons dans ce dossier, coefficients liés à la difficulté, durée, mode de qualification, etc.

Une épreuve commune à tout l'établissement peut être organisée. Il est aussi possible de laisser la liberté d'organisation à chaque maître intéressé.

LES QUALIFIÉS POUR LES DEMI-FINALES

Le nombre de qualifiés est en principe fixé au maximum à 20% des participants aux quarts de finale.

Pour établir un classement, nous vous suggérons la méthode des demi-finales et finales :

- 1) nombre de réponses exactes
- 2) total des coefficients (points attribués à chaque problème)
- 3) heure de remise des réponses.

LES CENTRES DE DEMI-FINALE

Il y aura de 9 à 11 centres de demi-finale en Suisse. Vous pouvez proposer que votre école organise une demi-finale. Plus il y aura de centres, moins nous serons contraints de convoquer les élèves dans un lieu éloigné de leur domicile.

LA LISTE DES QUALIFIÉS

Les personnes inscrites sur le "bordereau de retour" doivent impérativement avoir vérifié leur disponibilité le samedi après-midi 21 mars 2015.

La cotisation FFJM est fixée pour l'année 2014-2015 à 14 CHF par concurrent pour les catégories C1 et C2.

Chaque élève inscrit recevra une convocation personnelle pour les demi-finales. Habituellement ces convocations sont transmises par l'intermédiaire des écoles.

LES ORGANISATEURS

S'ils le désirent, les organisateurs de quarts de finale sont qualifiés d'office pour les demi-finales, en catégorie GP (Grand Public) ou HC (Haute Compétition), à condition de s'acquitter de la cotisation FFJM (30 CHF).

DOCUMENTS A TRANSMETTRE

Avant le 15 janvier 2015, vous transmettez à la FSJM, vos coordonnées et la liste des qualifiés de votre établissement. La transmission se fait en téléchargeant et complétant un des modèles de fichier informatique mis à disposition sur notre site internet puis en nous le renvoyant en fichier joint par courriel. Les adresses utiles se trouvent en première page de ce dossier.

Cette manière de faire est vivement souhaitée pour toutes les inscriptions. Elle est impérative pour un nombre de qualifiés supérieur à quatre.

Pour moins de cinq qualifiés, si la démarche informatique ne vous convient pas, il est envisageable aussi de compléter le "bordereau de retour" figurant dans ce dossier et de l'envoyer par courrier postal. Dans les deux cas, nous vous serons reconnaissants de donner toutes les informations demandées et d'être précis.

Simultanément, vous effectuez un versement unique sur le

CCP 10-9178-1

Fédération Française de Jeux Mathématiques

FFJM

1008 Prilly

IBAN :

CH78 0900 0000 1000 9178 1

correspondant au total des cotisations des élèves qualifiés de votre établissement plus celle de l'organisateur s'il concourt.

Les renoncements ultérieurs ne seront pas remboursés.

COTISATIONS

Les cotisations demandées couvrent une participation à l'organisation centrale à Paris et, en Suisse, les frais des centres de demi-finale, une partie des prix attribués et un défraiement pour le déplacement à Paris des finalistes internationaux.

L'organisation est bénévole.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser aux responsables de l'organisation suisse (Philippe Dony, Christian Pralong).

Courriel : fsjm@hispeed.ch

Voir aussi <http://fsjm.ch/>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez le moindre doute.

Quelques minutes d'explications initiales peuvent nous épargner des recherches et des demandes de compléments beaucoup plus "chronophages".

29^{ème} Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques
Bordereau de retour de quarts de finale scolaire (catégories C1 et C2)

A transmettre par le responsable (organisateur) avant le 15 janvier 2015 à :

FSJM – Etablissement secondaire – case postale 91 – 1008 Prilly

Un fichier informatique remplace avantageusement cette liste. Pour plus de 4 inscriptions le fichier informatique est nécessaire. Des modèles sont disponibles sur notre site internet <http://fsjm.ch/>.

Etablissement scolaire : _____

Adresse complète : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Organisateur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

L'organisateur (qualifié d'office) participera aux demi-finales : oui - non

Si oui, date de naissance : _____ Choix de la catégorie : GP - HC (cotisation à verser : 30 CHF)

L'organisateur est intéressé à mettre sur pied une demi-finale dans son établissement :

le 21 mars 2015 : oui - non En 2016 : oui - non - éventuellement

Liste des élèves qualifiés pour les demi-finales du 21 mars 2015

(n'omettre aucune information et écrire aussi lisiblement que ce vous demandez à vos élèves ☺)

Caté- gorie	Nom, prénom	Sexe (F/M)	Adresse complète (rue, NPA, localité)	Naissance (jour- mois-année)	Cotisation
1					14.-
2					14.-
3					14.-
4					14.-
Total à verser au moment de l'inscription sur le CCP 10-9178-1, IBAN : CH78 0900 0000 1000 9178 1					